## Expertise judiciaire toiture en cours

Je vais m'y rendre. Bonne journée

Par SMR13
Bonjour Je suis dans une copro de 6 lots Une expertise judiciaire est en cours. L'expert a rendu un rapport favorable, Mon avocat est décédé. Pas de retour du tribunal à ce jour. Quelle est la démarche pour recuperer un jugement final et recuperer la consignation.
Merci
Par yapasdequoi
Bonjour, Cette procédure a été initiée par vos soins ? C'est étonnant puisque la toiture est une partie commune. Consultez un autre avocat pour finaliser la procédure. Le secrétariat de votre avocat décédé doit pouvoir vou transmettre le dossier en cours.
Par SMR13
Rebonjour yapasdequoi
Oui c'est moi-même qui a pris l'initiative car le cs et les autres copropriétaires veulent simplement changer des tuile mais aucun ne veulent pas entreprendre des travaux de refections importants. C'est une refection totale à envisager.
Tout pour tout j'ai eu 8 degats des eaux en 3 ans. Mon avocat n'avait pas de secretaire.
J'aimerais enfin avoir ce retour du tribunal. Puis-je le demander moi-même au greffe?
Merci
Par yapasdequoi
Oui vous pouvez contacter le greffe.
Bonjour
Merci de votre réponse